

AFFAIRE N° 5 - proposition de vente d'un terrain de 22.970 m² situé à la Montagne, au lieu dit " RHISSEAU BLANC " , présentée par M. Frédéric COMINS. Prix de vente proposé: 500.frs.le m².

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

À première vue, le terrain en cause paraît convenir pour un cimetière, mais j'estime que le prix proposé est excessif.

Je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet. "

M. MONDON : M. VALIAME nous avait proposé de mettre gracieusement à notre disposition un terrain qu'il possède au 10^{ème} km. à la Montagne, pour la création d'un cimetière. Je pense que la Municipalité devrait saisir cette proposition, alors que le terrain COMINS est offert à 500.frs.du m².

Le Maire : signale que lors d'une précédente affaire, la Commune avait acheté un terrain à 500.frs.le m² et qu'elle avait dépensé près de 500.000. frs. pour l'aplanir.

La Commune pourrait donc offrir à M. COMINS un prix de 50. frs. le mètre carré par exemple.

Le Maire met aux voix cette proposition.

Adoptée à l'unanimité.

X

X X